

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 86 (1989)
Heft: 4

Rubrik: Office du miel SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

OFFICE DU MIEL SAR

PRIX DE VENTE DU MIEL 1989

Marchandise en vrac:

Miel contrôlé
1000 g

a) aux grossistes et aux grandes organisations	Fr. 15.—
b) aux détaillants	Fr. 16.—
c) aux consommateurs	Fr. 18.—

Marchandise emballée (prix sans emballage):

Poids net	500 g	1000 g
a) aux grossistes	Fr. 8.—	Fr. 16.—
b) aux détaillants	Fr. 8.50	Fr. 17.—
c) aux consommateurs	Fr. 9.50	Fr. 19.—

Les emballages seront facturés en plus, au prix de revient.

Ces prix ont été fixés par le comité de la Fédération suisse des sociétés d'apiculture, réuni en séance du 4 février 1989 à Aarau. Il s'agit de prix minimaux au-dessous desquels il n'est pas recommandé de vendre le noble produit de nos abeilles, récolté avec tant de peine. La SAR invite tout apiculteur à manipuler le miel avec beaucoup de soin, tant à l'extraction qu'au conditionnement. Une propreté parfaite, une faible teneur en eau, un bon poids et un emballage assurant une bonne conservation du miel sont de rigueur. Un conseil: Faites-vous connaître par les consommateurs et faites-nous connaître par votre **miel contrôlé**.

Office du miel SAR: V. Casutt

SUPPORT POUR RUCHES

Construction en tube zingué à chaud avec cuvette antifourmis et autres parasites

Pour 5 ruches: L = 3,70 m, l = 45 cm, h = 42 cm	Fr. 484.—
Pour 4 ruches: L = 3,00 m, l = 45 cm, h = 42 cm	Fr. 462.—
Pour 3 ruches: L = 2,25 m, l = 45 cm, h = 42 cm	Fr. 420.—
Pour 2 ruches: L = 1,50 m, l = 45 cm, h = 42 cm	Fr. 375.—

Construction sur mesure, devis sans engagement

Port en sus

Tél. (022) 69 26 58